

courrier Sud



Le journal du syndicat Sud Education 02

Bulletin Trimestriel n° 43

N° CPPAP :0513 S05308

Prix:0.04 euros
(ça vaut pas plus)

Comité de rédaction

Sylvia Agati
Marie Ehanno
Eric Dosière

Directeur de Publication

Eric Ponticourt

Dispensé de timbrage

Centre de tri de Laon

Journal
imprimé
par nos
soins

Déposé le
30 décembre
2010



Union
syndicale
Solidaires

Sud Education Aisne - 2 rue Sainte-Catherine - 02100 Saint-Quentin ☎ 06 70 67 39 64 ✉ contact@sudeduc02.org - www.sudeduc02.org

Courrier Sud est destiné à tous les personnels de votre établissement : merci de faire circuler

Au sommaire: Edito p.1 - Projet CLAIR : De l'éducation prioritaire au tout sécuritaire p.1,2 et 3 - Urgence pour les stagiaires ! p.3 et 4 - Sur l'album (de Noël) de la duchesse p.4 - Bulletin d'adhésion p.4



Ils ont voté une loi injuste et réactionnaire

A l'heure où nous écrivons ces lignes, malgré les millions de personnes dans les rues pendant des semaines, malgré l'opinion publique majoritairement favorable au mouvement, ceux qui nous gouvernent ont choisi de passer en force, de mépriser le peuple et de sacrifier les travailleurs afin de conserver les privilèges de quelques uns.

Guillaume Sarkozy, frère du président, à la tête de sa société Malakoff-Médéric, est déjà assuré de remporter le pactole des complémentaires retraites rendues obligatoires grâce à des articles de la loi passés inaperçus.

Une vaste campagne d'enfumage a débuté il y a quelques jours dans nos boîtes aux lettres, relayée

dans les médias, pour nous faire croire que cette réforme est bonne et juste..

A ceux qui nous disent que tout cela n'a servi à rien, que nous aurions mieux fait de rester chez nous, nous voulons rappeler cette évidence : *ceux qui se battent peuvent perdre, ceux qui ne se battent pas ont déjà perdu* (Berthold Brecht) . Nous avons perdu cette bataille, d'autres s'annoncent. D'autres droits seront taillés en pièces, d'autres services publics livrés au secteur privé. Plus que jamais il faut se syndiquer, investir les ag, participer aux discussions, car ce qui est en jeu c'est l'avenir de notre société.

S.

PROJET CLAIR : De l'éducation prioritaire au tout sécuritaire

Depuis la rentrée, 105 établissements de 10 académies parmi ceux « concentrant le plus de difficultés en matière de climat scolaire et de violence » expérimentent le dispositif CLAIR (collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite). En Picardie, ce sont 11 établissements qui sont concernés. La circulaire parue au Bulletin officiel du 22 juillet 2010 confirme ce que les premières déclarations de Luc Chatel

laissent craindre, le dispositif CLAIR est un protocole d'expérimentation de nouveaux modes de gestion des personnels et des usagers qui « *a vocation à se généraliser* ». Il peut se développer selon quatre axes :

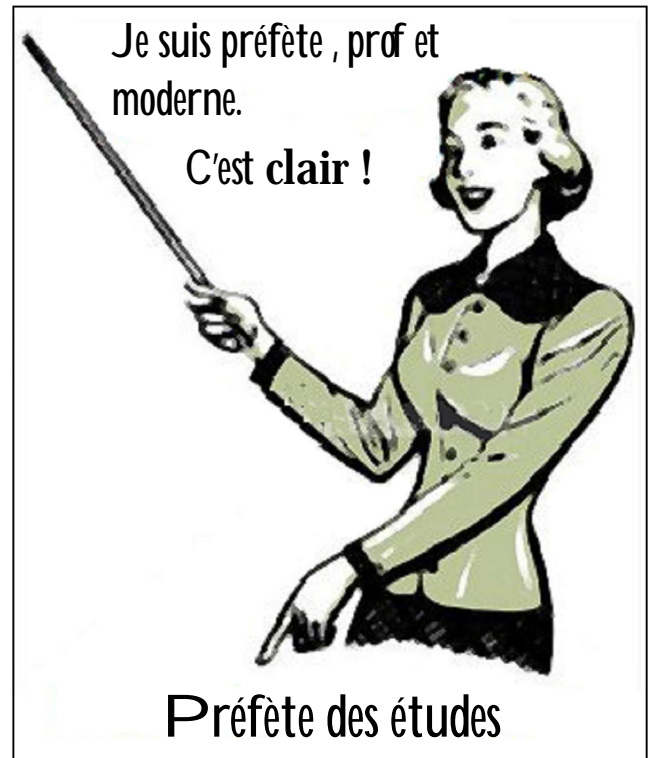
De l'éducation prioritaire à l'éducation sécuritaire

Derrière ces déclarations de principe se cache une véritable volonté de fliquer les élèves et leurs parents, dans le droit fil du discours sécuritaire qui fait florès depuis des années. Quand on lit qu'« une attention particulière est apportée aux élèves dont l'attitude ne permet pas le bon déroulement de la scolarité et déroge aux règles de vie de l'établissement », on voit bien que le suivi individuel de l'élève consiste à évaluer le comportement et non à prévenir le décrochage. Oser nous proposer comme solution les Travaux d'Intérêt Général montre le niveau de cette expérimentation et le respect que ses groupies ont de nos élèves !

Les parents ne sont pas oubliés : le voile tombe peu à peu sur la mystérieuse « mallette des parents » : des enseignants volontaires ou désignés seront chargés d'animer avec les parents des « débats » qui dans la pratique ressemblent fort à des « formations » visant à développer les « compétences » des parents. Or, est-ce vraiment le rôle de l'Éducation nationale de former les parents et de s'immiscer dans l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants ? La démarche normative sous-tendue par ces projets est inquiétante.

Mise au pas des personnels et expérimentations managériales

L'expérience phare du programme CLAIR, c'est surtout la remise en cause des droits des salariés des établissements concernés et de la liberté pédagogique des enseignants. La création du préfet des études, recruté parmi les enseignants et les CPE, n'est en fait que le rajout d'un échelon hiérarchique qui ne dit pas



son nom. Après les « super-profs » de l'Ambition Réussite, on nous refait le coup du « collègue qui sait » : en réalité, il s'agit de personnes, aux pouvoirs très larges, tant au niveau pédagogique qu'en ce qui concerne la vie scolaire, et dont la prime (de 400 à 2400 euros par an) dépendra du bon vouloir du chef d'établissement : un sommet d'indépendance donc. En plus du rajout d'un échelon hiérarchique intermédiaire, le profilage à terme de tous les postes doit nous inquiéter. Car c'est bien le statut de fonctionnaire qui est ainsi menacé sous le prétexte fallacieux de la stabilisation des postes. Ainsi le chef d'établissement recrutera à terme tous ses enseignants et CPE qui s'engageront pour cinq ans par des lettres de mission basées sur le projet d'établissement. En plus de renforcer le pouvoir du chef d'établissement, cette mesure remet en cause la liberté pédagogique des enseignants et des personnels de vie scolaire. Petit à petit, c'est le

mouvement qui va être bloqué et une question se pose : **Qu'advient-il des personnels qui refuseront de signer ces lettres ou de postuler à un poste profilé pour rester dans leur établissement ?** « *Les personnels enseignants, d'éducation, administratifs, sociaux et de santé qui n'adhèrent pas au nouveau projet seront encouragés à rechercher une affectation plus conforme à leurs souhaits.* » dit la circulaire n° 2010-096 du 7-7-2010 . Quel forme prendra cet encouragement ? On craint le pire...

Promesses d'avancement et mise en concurrence

On annonce une mise en concurrence des établissements via une évaluation pour chacun d'entre eux. Ces résultats seront « pris en compte dans l'évaluation des enseignants et pourront être un élément facilitateur pour obtenir prioritairement un avancement au grand choix ou une nomination au grade supérieur ». En d'autres termes, l'évolution des carrières sera alignée sur les résultats de l'établissement.

Un élargissement du dispositif qu'il faut combattre

Les déclarations de Luc Chatel sont explicites : le programme CLAIR a vocation à être élargi dès la rentrée prochaine à tous les établissements bénéficiant d'un classement en éducation prioritaire. Or, le programme CLAIR n'offre aucun réel moyen supplémentaire en terme d'horaire ni de personnels : cette expérimentation répond avant tout à des objectifs budgétaires.

Face à cette situation, il est urgent de lutter contre le programme CLAIR et de manifester notre refus d'une éducation sécuritaire et sans moyens qui s'appuie sur une mise au pas des personnels. Faire échouer les expérimentations ne suffira pas : il faut que cet échec se voie, et que le ministère soit obligé d'abandonner son projet. Il faut donc s'organiser dès maintenant à l'échelle des établissements, des académies mais aussi du pays pour affirmer notre refus de ce projet de régression sociale.



Merci à la fédé et à Sud Alsace.

Urgence pour les stagiaires ! Abrogation de la réforme de la mastérisation !

SUD éducation a contesté dès 2008 la réforme de la formation des maîtres dite « mastérisation » et le scandale des nouvelles conditions d'entrée dans le métier qui en découlent, tant dans le premier que dans le second degré. Nous sommes pour le retour à un recrutement à la licence et l'attribution d'un Master pour tous les professeurs à l'issue de la formation initiale professionnelle.

SUD éducation soutient donc totalement la mobilisation entamée par des collectifs de stagiaires notamment dans les académies de Créteil, Paris,

Versailles, Rennes, Grenoble, Caen, Orléans... Ce mouvement est en train de se structurer avec des représentants dans toutes les académies.

A l'initiative de l'AG Île-de-France des stagiaires du 20 oct. et de son collectif **Stagiaire Impossible** (<http://blog.stagiaireimpossible.org/>), des manifestations sont organisées souvent avec un soutien intersyndical large. Une AG nationale des collectifs s'est tenue à Paris le 11 décembre.

SUD éducation soutient cette organisation du mouvement par les stagiaires eux-mêmes. Avec le

collectif **Stagiaire Impossible**, nous demandons dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré des mesures d'urgence avec comme objectif final l'abandon de la mastérisation :

Un allègement de service : pas plus d'un tiers du temps de service devant les classes.

Une formation renforcée sur le temps de service assurée par des formateurs pour tous les stagiaires, un dispositif particulier pour soutenir ceux qui sont en difficulté.

Une harmonisation des procédures de titularisation dans toutes les académies garantissant l'équité et les droits des stagiaires.

Puisqu'il s'agit d'une question nationale, notre fédération propose aux autres organisations nationales de demander ensemble une audience au ministre pour porter avec le collectif **Stagiaire Impossible** les revendications des stagiaires.

Au-delà c'est bien la mastérisation qui est en cause .

Elle est motivée par la **volonté de supprimer des milliers de postes** grâce au passage à temps plein devant élèves (16 000 cette année).

Elle va générer **un tri social accru**. L'allongement de la scolarité (désormais, la Licence [Bac+3] + 2 ans de master sont nécessaires pour passer les concours) aura pour conséquence d'accroître les difficultés des étudiants issus des classes populaires. Aucune « revalorisation » ne compensera ce recul social.

Elle va créer **un vivier de précaires**. Dans un contexte de suppression de postes de titulaires(35 000 depuis 2007) et de réduction du nombre de postes aux concours, la réforme multipliera les "reçus collés" : titulaires d'un master mais pas du concours. Ils serviront à alimenter le « vivier » de remplaçants précaires.

Communiqué IS nationale du 11/12/2010



Bulletin d'adhésion à Sud Education 02 année 2010-2011

Pourquoi se syndiquer à Sud Education ?

Parce que l'Education Nationale est encore un service public et qu'il faut ardemment le défendre contre :

- la précarisation des personnels : l'école n'est pas un lieu d'insécurité sociale!
- l'intrusion du commerce et de la religion au sein des établissements scolaires : l'école n'est pas une marchandise !
- la libéralisation de l'école : l'école n'est pas une fabrique de futures chairs à patrons!
- l'exclusion d'élèves sans-papiers, le flicage d'enfants : l'école n'est pas une annexe de commissariat !

Parce qu'il faut construire une école de qualité et qu'il faut lutter pour :

- une vraie égalité des droits: l'école a pour mission de contrebalancer les inégalités sociales et culturelles
- une solidarité entre les toutes les personnes (personnels et élèves) de l'école.

Sud Education ne vit que par les cotisations de ses adhérents.

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :

TEL :
COURRIEL :
LIEU D'EXERCICE :

CORPS ET GRADE :

Possibilité de paiement échelonné (préciser les mois d'encassement)

J'autorise Sud Education à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978 (information et liberté). Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à Sud Education 02.

Date et signature:

À retourner à : Sud Education 02, 33 rue des étangs 02870 Bucy Lès Cerny

Traitement mensuel net	Cotisation annuelle	Traitement mensuel net	Cotisation annuelle
- de 600	6	+ de 2100	230
+ de 600	15	+ de 2200	251
+ de 750	27	+ de 2300	272
+ de 900	45	+ de 2400	293
+ de 1000	54	+ de 2500	315
+ de 1100	64	+ de 2600	340
+ de 1200	75	+ de 2700	364
+ de 1300	89	+ de 2800	390
+ de 1400	102	+ de 2900	416
+ de 1500	117	+ de 3000	443
+ de 1600	135	+ de 3100	472
+ de 1700	153	+ de 3200	500
+ de 1800	174	+ de 3300	530
+ de 1900	192	+ de 3400	561
+ de 2000	210	au delà, nous contacter	on n'a pas l'habitude

Sur le (mini) album de la duchesse

Les joies de Noël

Boules et mythes car il ne faut pas bâcler les rites.

Et au menu

Lotte à la mangue, Lapin aux mandarines, Tournées de bûches *avec* un vieux marc très doux, grand vin au parfum de mystère *dont elle dira* ce coup de blanc m'a grisée !